2011-08
195

01 - Ouverture de la séance

Séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Gilles, tenue à la salle du conseil au 1605, rue Principale de Saint-Gilles, ce 15 août 2011 à 20h00.

Sont présents à cette séance :

Siège # 1 Michel Flamand	Siège # 4 Carole Dubois
Siège # 2 Bruno Montminy	Siège # 5 Alain Roger
Siège # 3 Huguette Robitaille	

Formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Robert Samson.

Mme Lucie-Marie De Blois, directrice générale et secrétaire-trésorière, assiste également à cette séance.

1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après la vérification du quorum, monsieur le maire déclare la séance ouverte et demande à l'assistance d'observer un moment de recueillement avant le début de l'assemblée.

02 - Mot du maire

2 - MOT DU MAIRE

03 - Mot de la directrice générale

3 - MOT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

- Inauguration de l'Hôtel de ville dimanche le 21 août 2011 à 10h00.
- Financement no 12 le 2 novembre 2011, prévoir séance spéciale à 19h30 avant la préparatoire.
- Début du pavage de la cour de l'aréna prévu dans la semaine du 22 août 2011

04 - Questions de l'Assemblée

4 - QUESTIONS DE L'ASSEMBLÉE

Aucune question de l'Assemblée

2011-08 196

05 - Adoption de l'ordre du jour

5 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1 - Ouverture de la séance
2 - Mot du maire
3 - Mot de la directrice générale
4 - Questions de l'Assemblée
5 - Adoption de l'ordre du jour
6 - Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 juillet 2011
7 - Comptes à payer
8 - URBANISME
8.1 - Avis de motion de modification du règlement sur les animaux domestiques
8.2 - Demande de dérogation mineure numéro 2011-131 pour la correction d'une implantation de garage;
8.3 - Demande de dérogation mineure numéro 2011-161 pour la correction d'une implantation de résidence;
8.4 - Demande de dérogation mineure numéro 2011-170 pour la construction d'un garage annexé;
8.5 - Respect de la bande de protection rue du Boisé
8.6 - Avis de motion d'un règlement pour changement de zonage rue Aubert Ouest
8.7 - Premier projet du règlement 428-11
8.8 - Avis de motion d'un règlement sur la superficie des cabanons
8.9 - Premier projet du règlement 429-11 pour modifier la superficie des cabanons
8.1 - Séance de consultation publique règlements 428-11 et 429-11
8.11 - Avis de motion de modification du règlement sur les dérogations mineures numéro 230-92-04
9 - LOISIRS
9.1 - Tapis chambre des joueurs à l'Aréna
10 - TRAVAUX PUBLICS
10.1 - Pipeline Saint-Laurent
11 - Embauche remplaçant congé maternité de l'inspectrice en bâtiment
12 - Avis de motion pour deux projets de règlements de codes d'éthique et déontologie, pour les élus et pour les employés municipaux
13 - Inscription à la formation sur l'éthique des élus
14 - Régie des Matières résiduelles
15 - Augmentation de la marge de crédit
16 - Avis de motion d'un règlement de frais de refinancement
17 - Vente d'une parcelle de terrain rue du Boisé
18 - Fermeture du compte de caisse populaire du réseau A/É
19 - Varia
20 - Questions de l'Assemblée
21 - Clôture et levée de la séance

Il est proposé par Carole Dubois, appuyé par Alain Roger d'adopter l'ordre du jour tel qu'énuméré précédemment.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

2011-08 197

06 - Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 juillet 2011

6 - ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 4 JUILLET 2011

Copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 4 juillet dernier, a été remise à tous les membres du conseil au moins 48 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en session;

En conséquence, il est proposé par Bruno Montminy appuyé par Huguette Robitaille d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 juillet 2011, tel qu'il apparaît au registre des procès-verbaux de la municipalité.

Adopté à l'unanimité des conseilles présents.

2011-08 198

07 - Comptes à payer

7 - COMPTES À PAYER

Il est proposé par Alain Roger, appuyé par Bruno Montminy

De payer les comptes du mois de juillet pour un montant global de 182 900.07 $, soit 147 991.78 $ par chèque et 34 908.29 $ par liens électroniques. Un montant de 35 998.72 $ a été versé en salaires au cours du mois de juillet 2011.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

08 - URBANISME

08 - URBANISME

08.01 - Avis de motion de modification du règlement sur les animaux domestiques

8.01 - Avis de motion de modification du règlement sur les animaux domestiques

Avis de motion est donné par Huguette Robitaille que le règlement sur les animaux domestiques sera modifié à une séance ultérieure.

2011-08 199

08.02 - Demande de dérogation mineure numéro 2011-131 pour la correction d'une implantation de garage;

8.02 - Demande de dérogation mineure numéro 2011-131 pour la correction d'une implantation de garage;

ATTENDU QU'une demande de dérogation mineure a été demandée pour le lot 3 840 637;

ATTENDU QUE la demande vise à régulariser la marge du garage qui est située à 0.78 mètre au lieu de 1,0 mètre;

ATTENDU QUE le permis 08-080 a été émis pour ces travaux;

ATTENDU QUE cette demande vise à corriger l'implantation du garage;

ATTENDU QUE lors de la construction, il y a eu erreur dans l'implantation;

Il est proposé par Carole Dubois, appuyé par Alain Roger d'entériner la recommandation du CCU à l'effet d'accepter la présente demande de dérogation mineure.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

2011-08 200

08.03 - Demande de dérogation mineure numéro 2011-161 pour la correction d'une implantation de résidence;

8.03 - Demande de dérogation mineure numéro 2011-161 pour la correction d'une implantation de résidence;

ATTENDU QU'une demande de dérogation mineure a été demandée pour le lot 3 839 909;

ATTENDU QUE la demande vise à régulariser la marge arrière de la maison qui est située à 8,45 mètres au lieu de 9 mètres;

ATTENDU QUE le permis 2010-153 a été émis pour ces travaux;

ATTENDU QUE cette demande vise à corriger l'implantation de la maison;

ATTENDU QUE lors de la construction, il y a eu erreur dans l'implantation;

Il est proposé par Carole Dubois, appuyé par Alain Roger, d'entériner la recommandation du CCU à l'effet d'accepter la présente demande de dérogation mineure.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

2011-08 201

08.04 - Demande de dérogation mineure numéro 2011-170 pour la construction d'un garage annexé;

8.04 - Demande de dérogation mineure numéro 2011-170 pour la construction d'un garage annexé;

ATTENDU QU'une demande de dérogation mineure a été demandée pour le lot 4 090 686;

ATTENDU QUE la demande vise l'agrandissement de la maison pour un garage annexé de 20' par 26' avec une marge latérale de 3,65 mètres au lieu de 3,76 mètres;

ATTENDU QUE la résidence ne comporte pas de garage séparé;

ATTENDU QUE le respect de la règlementation est peu différent de la demande de dérogation;

Il est proposé par Bruno Montminy, appuyé par Michel Flamand de ne pas accepter la présente demande de dérogation mineure.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

2011-08 202

08.05 - Respect de la bande de protection rue du Boisé

8.05 - Respect de la bande de protection rue du Boisé

CONSIDÉRANT que la bande de protection autour du quartier Les Boisés du golf est maintenant propriété municipale;

CONSIDÉRANT que cette bande a été donnée en compensation pour les terrains humides du secteur qui sont construits;

CONSIDÉRANT que le ministère de l'Environnement demande que cette bande de terrain soit remise et conservée dans son état naturel;

Il est proposé par Michel Flamand, appuyé par Carole Dubois,

D'AVISER les propriétaires concernés dans la rue du Boisé et demander leur collaboration pour enlever tout matériaux, construction, corde de bois, etc. et remettre à son état naturel le terrain adjacent dans la bande de compensation. Tous les citoyens seront aussi avisés qu'il y a sera strictement interdit d'y circuler de quelque manière, de couper des arbres, d'y entreposer quoi que ce soit.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

08.06 - Avis de motion d'un règlement pour changement de zonage rue Aubert Ouest

8.06 - Avis de motion d'un règlement pour changement de zonage rue Aubert Ouest

Avis de motion est donné par Michel Flamand, qu'un règlement de modification de zonage sera présenté à une séance ultérieure pour modifier le zonage dans le secteur de la rue Aubert Ouest.

2011-08 203

08.07 - Premier projet du règlement 428-11

08.07 - Premier projet du règlement 428-11
ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Gilles est une municipalité régie par le Code municipal du Québec et assujettie aux dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme;

ATTENDU QUE lors d'une séance de ce conseil, le règlement intitulé « Plan d'urbanisme » portant le numéro 403-10 fut adopté le 3e jour du mois de mai 2010;

ATTENDU QUE lors d'une séance de ce conseil, le règlement de zonage portant le numéro 363-08 fut adopté le 8e jour du mois de février 2008;

ATTENDU QUE le conseil de cette municipalité juge approprié de modifier lesdits règlements numéros 403-10 et 363-08 de façon à :
- agrandir l'aire d'affectation résidentielle de faible densité RA-2 à même l'aire d'affectation industrielle I-1.
- créer la zone d'habitation H-11 à même la zone industrielle I-2 et la zone résidentielle H-2.

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Michel Flamand, appuyé par Alain Roger, le règlement suivant, portant le numéro 428-11, est adopté à l'unanimité à la séance ordinaire du conseil du 15 août 2011.

08.08 - Avis de motion d'un règlement sur la superficie des cabanons

08.08 - Avis de motion d'un règlement sur la superficie des cabanons

Avis de motion est donné par Bruno Montminy qu'un règlement concernant la superficie des cabanons sera présenté à la séance du 6 septembre 2011.

2011-08 204

08.09 - Premier projet du règlement 429-11 pour modifier la superficie des cabanons

08.09 - Premier projet du règlement 429-11 pour modifier la superficie des cabanons
ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Gilles est une municipalité régie par le Code municipal du Québec et assujettie aux dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme;

ATTENDU QUE lors d'une séance de ce conseil, le règlement de zonage portant le numéro 363-08 fut adopté le 8e jour du mois de février 2008;

ATTENDU QUE le conseil de cette municipalité juge approprié de modifier ledit règlement numéro 363-08 de façon à :

- modifier la superficie maximale d'un cabanon ou remise dans le périmètre urbain;
- modifier la définition d'un garage privé séparé;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Bruno Montminy appuyé par Carole Dubois le premier projet de règlement suivant, portant le numéro 429-11, est adopté à l'unanimité à la séance ordinaire du conseil du 15 août 2011.

2011-08 205

08.10 - Séance de consultation publique règlements 428-11 et 429-11

08.10 - Séance de consultation publique règlements 428-11 et 429-11

Il est proposé par Michel Flamand appuyé par Alain Roger

Qu'une séance de consultation publique soit tenue le 6 septembre 2011 à 19h30 en regard des deux règlements suivants : 428-11 Modification au règlement de zonage pour changer le zonage à l'ouest de la rue Aubert et

429-11 pour changer les superficies permises pour la construction d'un cabanon.

08.11 - Avis de motion de modification du règlement sur les dérogations mineures numéro 230-92-04

08-11 - Avis de motion de modification du règlement sur les dérogations mineures numéro 230-92-04

Avis de motion est donné par Michel Flamand que le règlement no 230-92-04 sera amendé à une séance ultérieure

09 - LOISIRS

9 - LOISIRS

09.01 - Tapis chambre des joueurs à l'Aréna

9.01 - Tapis chambre des joueurs à l'Aréna

Reporté à la prochaine séance

10 - TRAVAUX PUBLICS

10 - TRAVAUX PUBLICS

2011-08 206

10.01 - Pipeline Saint-Laurent

10.1 - Pipeline Saint-Laurent

Il est proposé par Michel Flamand, appuyé par Bruno Montminy,

d'autoriser la signature de la convention d'option à intervenir entre la Municipalité de Saint-Gilles de Lotbinière et Ultramar Ltée.

Que la directrice générale / secrétaire-trésorière, Lucie-Marie de Blois, soit autorisée à signer la convention d'option pour et au nom de la municipalité de Saint-Gilles.

Il est convenu que la Municipalité accorde des droits d'option moyennant des compensations de l'ordre de 2400 $ selon les montants convenus suivants :

Signature de l'option : 800 $
Signature de l'aire de travail : 400 $
Signature de la Convention de droit de propriété superficiaire chez le notaire :800 $
Frais de déplacement chez le notaire : 400 $

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

2011-08 207

11 - Embauche remplaçant congé maternité de l'inspectrice en bâtiment

11 - Embauche remplaçant congé maternité de l'inspectrice en bâtiment

Il est proposé par Huguette Robitaille, appuyé par Carole Dubois,

d'embaucher monsieur Bruno-Clément Boudreault pour le remplacement de congé de maternité de madame Claudine Fontaine. Il occupera les mêmes fonctions qu'elle à titre d'inspecteur agraire et inspecteur en bâtiments avec les pouvoirs se rattachant à cette fonction, incluant le traitement des mésententes prévues à l'article 36 de la Loi sur les compétences municipales (L.Q., 2005, c.6).

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

12 - Avis de motion pour deux projets de règlements de codes d'éthique et déontologie, pour les élus et pour les employés municipaux

12 - Avis de motion pour deux projets de règlements de codes d'éthique et déontologie, pour les élus et pour les employés municipaux

Avis de motion est donné par Robert Samson, que la municipalité adoptera à sa séance de novembre 2011 deux règlements portant sur le code d'éthique et déontologie pour les élus et un deuxième pour les employés.

2011-08 208

13 - Inscription à la formation sur l'éthique des élus

13 - Inscription à la formation sur l'éthique des élus

Considérant que l'adoption d'un règlement sur l'éthique déontologie des élus est obligatoire pour novembre 2011;

Considérant qu'une formation sera dispensée ici même à St-Gilles le 5 novembre 2011 toute la journée;

Il est proposé par Robert Samson, appuyé par Bruno Montminy,

D'inscrire le maire et les 6 conseillers à cette formation.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

2011-08 209

14 - Régie des Matières résiduelles

14 - Régie des Matières résiduelles

Attendu que la Régie Intermunicipale de Gestion des matières résiduelles de Beaurivage désire prendre à sa charge, le montant restant de l'emprunt du camion à ordures;

Attendu que la municipalité de Saint-Gilles avait pris à sa charge le règlement d'emprunt originel, car elle était maître d'œuvre à ce moment là, et que celui-ci n'est pas encore terminé de payer;

Attendu que le montant restant est de 95,400$ et qu'il doit être remboursé sur deux ans, en plus des intérêts, au taux préférentiel plus un pour cent variable, et accepté selon les conditions de la Caisse Desjardins de la Nouvelle-Beauce;

Attendu qu'une municipalité de moins de 50,000 habitants, pour se rendre caution d'une obligation, n'a pas à faire la demande d'autorisation auprès du ministère des Affaires Municipales, si le montant est de moins de 50,000$;

Attendu que cette dette doit être remboursée, au prorata des quotes-parts fixées pour 2011, soit 17% pour la municipalité de Sainte-Agathe, 26.5% pour la municipalité de Saint-Gilles, 12.5% pour la municipalité de Saint-Janvier-de-Joly, 13% pour la municipalité de Saint-Narcisse-de-Beaurivage, 16% pour la municipalité de Saint-Patrice-de-Beaurivage, 15% pour la municipalité de Saint-Sylvestre;

En conséquence, il est proposé par Robert Samson, appuyé par Carole Dubois et résolu à l'unanimité :

Que la municipalité de Saint-Gilles de Lotbinière accepte de se porter caution, pour le montant restant de l'emprunt, selon le pourcentage cité ci-haut, soit 26.5 % plus les intérêts;

Que la municipalité de Saint-Gilles de Lotbinière accepte d'être caution conjointement avec les cinq autres municipalités faisant partie de la Régie intermunicipale de gestion des matières résiduelles de Beaurivage;

Que le président de la Régie monsieur Mario Grenier, et la directrice générale madame Céline Bilodeau, soient autorisés à signer les documents se rapportant à cette caution du camion à ordures.

2011-08 210

15 - Augmentation de la marge de crédit

15 - Augmentation de la marge de crédit

Il est proposé par Michel Flamand, appuyé par Carole Dubois,

D'AUGMENTER la marge de crédit au CFE de Lévis pour couvrir les dépenses à 1 600 000 $.

D'autoriser le maire, Robert Samson, et la directrice générale, Lucie-Marie de Blois, à signer tous les documents nécessaires pour donner entier effet à cette résolution.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

16 - Avis de motion d'un règlement de frais de refinancement

16 - AVIS DE MOTION RÈGLEMENT DE REFINANCEMENT

Avis de motion est donné par Michel Flamand, qu'un règlement de refinancement concernant le renouvellement du prêt numéro 2 venant à échéance de 6 404 000 $ pour le réseau d'égout-aqueduc, sera présenté à la prochaine séance du conseil.

17 - Vente d'une parcelle de terrain rue du Boisé

17 - VENTE D'UNE PARCELLE DE TERRAIN RUE DU BOISÉ

Reporté à la prochaine réunion

2011-08 211

18 - Fermeture du compte de caisse populaire du réseau A/É

18 - Fermeture du compte de caisse populaire du réseau A/É

CONSIDÉRANT qu'un compte avait été ouvert à la caisse populaire St-Agapit-St-Gilles pour les transactions concernant le projet d'aqueduc-Égout;

CONSIDÉRANT que ce projet est maintenant terminé et que le décompte final a été fait;

Il est proposé par Carole Dubois, appuyé par Michel Flamand,

d'aviser le centre financier aux entreprises de Lévis-Bellechasse-Lotbinière que nous désirons fermer le folio 10586.

19 - Varia

19 - VARIA :

Aucun point ajouté.

20 - Questions de l'Assemblée

20 - QUESTIONS DE L'ASSEMBLÉE

Aucune question de l'Assemblée.

2011-08 212

21 - Clôture et levée de la séance

21 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE :

Il est proposé par Carole Dubois et résolu à l'unanimité que cette séance ordinaire soit levée à 21h30.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

_____ _____

Robert Samson, maire Lucie-Marie De Blois, dir. gén. & sec. trés.